

COVID-19 - REDOUBLONS D'EFFORTS POUR LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Clermont, le 18 mars 2020 – Dans ce contexte d'état d'urgence sanitaire relié à la pandémie du coronavirus COVID-19, la MRC de Charlevoix-Est, ayant la compétence de la gestion des matières résiduelles sur son territoire, vous rappelle encore plus que jamais, l'importance de ce service essentiel et vous demande de déposer vos déchets domestiques (mouchoirs, nourritures, etc.) dans des sacs noués et étanches et d'éviter de déposer des déchets dans les bacs de matières recyclables.

« Il en va de la sécurité de tous et, tout particulièrement, de celle des travailleurs effectuant la collecte, l'enfouissement des déchets et le tri des matières recyclables. Ces gestes simples peuvent faire la différence », insiste M. Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Rappelons que plus tôt cette semaine, la MRC a fermé l'accès au public à ses bureaux situés au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont et invite la population à communiquer par courriel ou téléphone avec ses employés et à effectuer des transactions en ligne, s'il y a lieu. Pour ce qui est du lieu d'enfouissement technique et de l'écocentre situés à Clermont, ceux-ci seront fermés à compter du 20 mars.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca